

Images de la vidéo *Les injures\**, à voir sur le site du ministère.

Faire appel à un adulte (parent ou enseignant) constitue la bonne réponse. Sarah, victime d'injures\* antisémites, raconte : « *Ma mère et moi, nous sommes allées voir mon proviseur. Nous avons eu un débat dans notre lycée sur les différentes cultures. Cela a permis à tout le lycée de s'ouvrir aux autres et de mieux se connaître.* » Créé en janvier 2006, un numéro de téléphone est également disponible pour les victimes de harcèlement en milieu scolaire.

**La loi**

La victime peut également porter plainte et la responsabilité pénale de l'agresseur peut être engagée dès 13 ans.

**Quelles réponses contre les actes de violence ?**

Quand le harcèlement devient physique, la violence à l'école peut également s'exercer au travers de divers jeux dangereux. En 2005, Gaspard, 8 ans, a été retrouvé asphyxié dans sa cour d'école. Dans de tels cas, la loi représente le meilleur recours.

**La loi**

Toute violence, même légère, est punie très sévèrement par la loi.

**Le harcèlement à l'école en chiffres**

- **14,5 %** des élèves français sont victimes de harcèlement verbal ou symbolique.
- **10 %** des élèves sont victimes de violences physiques.

(Source : Ministère de l'éducation nationale)

- **26 %** des élèves ont eu une proposition pour participer à un jeu dangereux. **12 %** y ont participé.
- **9 %** des élèves ont été victimes d'une humiliation sur Internet ou par SMS. **52 %** sont des filles.

**1 ENFANT SUR 10 EST VICTIME DE HARCELEMENT À L'ÉCOLE.****Agir face au cyber-harcèlement**

Protégés par l'anonymat relatif des réseaux sociaux, les agresseurs ont tendance à minimiser la gravité de leurs actes. « *Un groupe Facebook a été créé contre moi, et il portait mon nom et mon prénom. J'ai été victime d'insultes et de menaces sur des*

*statuts. On m'insultait également toute la journée à l'école ainsi que dans la rue* », se souvient Pierre, collégien dans le Val-de-Marne.

**La loi**

Le cyber-harceleur peut être poursuivi devant les tribunaux. Il est également possible de faire bloquer les profils ou comptes des agresseurs. Ces mesures sont prévues par de nombreuses sociétés de services, dont Facebook. ■

Christophe Geudin, journaliste

**TOUT COMPRIS ? Répondez aux questions en donnant le nombre de détails indiqués entre parenthèses.**

1. Quels sont les trois types de violence comptant comme harcèlement ? (3 détails)
2. Quelles autorités Karine a-t-elle contactées ? (2 détails)
3. Que risque quelqu'un qui rackette ? (2 détails)
4. Quelles sont les exemples d'insultes ? (3 détails)
5. Sur quoi portent les insultes dirigées contre Aude ? (3 détails)
6. Quelles sont les personnes à contacter en cas d'insultes ? (2 détails)
7. Quels bénéfices le lycée de Sarah a-t-il tirés des discussions ? (2 détails)
8. Quelles sont les caractéristiques des cyber-agresseurs ? (2 détails)

Réponses p.15

**PERTE DE CONFIANCE,**  
**TROUBLES PSYCHOLOGIQUES,**  
**DÉPRESSION,**  
**CONDUITES SUICIDAIRES.**

\***GLOSSAIRE** briser – interrompre \* **croissant** – qui augmente \* **désobligeante** – déshonorant \* **l'injure (f)** – l'insulte (f) \* **nuire** – faire du mal \* **taxer (fam)** – demander

1. Le proviseur est le directeur du lycée. 2. Un délit est un acte illicite.